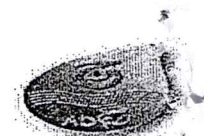


REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE



الجزائرية للمياه

EPIC. ALGÉRIENNE DES EAUX

Siège Social : Zone Industrielle de Oued Smar

Tel (Std) : + 213 (0) 23 93 00 37/ + 213 93 00 10

Site web : www.ade.dz

N° NIF ADE: 000 116 001 716 488

Avis d'attribution provisoire du marché de l'avis de la relance de l'appel d'offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales
N°15/2025

Conformément aux dispositions de l'article 65 ,du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Monsieur le Directeur Général de l'Algérienne Des Eaux, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la relance de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°15/2025, paru dans les quotidiens nationaux « LE SOIR » du 18/05/2026 et « EL KHABER » du 19/05/2026 portant sur l'étude de Diagnostic pour la réhabilitation du système d'Alimentation en Eau potable de la ville d'Aflou, le marché est attribué provisoirement au groupement de bureau d'études : **SARL MATHE / CHADER BILLAL** , (les détails sont dans le tableau ci-dessus) :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT DE L'OFFRE	DELA D'EXECUTION	NOTE TOTAL= NT+NF	N° DU NIF	OBSERVATION
GROUPEMENT DE BUREAU D'ETUDES : SARL MATHE / CHADER BILLAL	Montant en DA (HT) : 46.311.865,00 DA Montant TVA (19%) : 8.799.254,35 DA Montant total en DA (TTC) : 55.111.119,35 DA	Quinze (15) mois	84.64/100 Points	001525007082270 192240400014129	Offre unique après évaluation technique

A partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, un délai de Dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires désireux de déposer leurs recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs dossiers de candidatures et de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau des Marchés de la Direction Générale de l'Algérienne Des Eaux au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication dans la presse nationale ou au BOMOP ou la presse électronique du présent avis d'attribution provisoire.